



Janvier > avril 2013

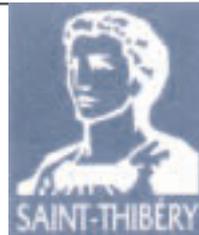
Le Bulletin Municipal

de SAINT THIBÉRY

Sommaire

Actualités.	P.2-3
Projets.	P.4-5
Urbanisme.	
Cadre de vie.	P.6-7
Les juniors.	P.8-9
Les aînés.	
Festivités.	
Culture.	P.10-11
Patrimoine.	
Sports & loisirs.	P.12-14
Informations	P.15
Pratique.	
Agenda.	P.16

L'EDITO DU MAIRE



En février 2008 à la veille des élections municipales nous vous avons présenté notre programme « Saint-Thibéry demain ». Ce programme était la déclinaison du Plan local d'urbanisme finalisé et opposable aux tiers l'année précédente.

Cinq après qu'en est-il ?

La création du quartier de la Caritat et l'aménagement de l'espace commerçant place Francis Laurent sont en chantier.

La zone d'activité de la Crouzette est terminée.

Une nouvelle zone économique dans la carrière de Naffrie est à l'étude et sera pleinement opérationnelle à l'horizon 2020 (environ 30 hectares) et à la clef un nombre d'emplois non négligeable.

Le projet de l'abbaye avance, plus de quatre vingt pour cent des acquisitions foncières nécessaires au projet sont réalisées, nous entrons dans la phase définition du projet et recherche des investisseurs.

Le lotissement « Vent d'Ange » en face de la maison de retraite, et la cantine scolaire sont réalisés.

Le projet du hameau agricole est bouclé, les travaux débuteront en 2013.

La station d'épuration et les forages

sont opérationnels, le parc des compteurs d'eau a été entièrement renouvelé, ce qui permet une meilleure gestion de la ressource.

Le programme de réfection des rues se poursuit, une tranche importante est prévue cette année avec les places du marché et de l'arbre de la liberté. L'éclairage public est entièrement refait dans le vieux village. Dans les prochaines années l'effort portera sur les lotissements.

Une politique cohérente basée sur le projet défini dans le plan local d'urbanisme et par conséquent, des promesses tenues.

La cohérence d'une politique permet, aspect non négligeable, d'obtenir de nos partenaires (Conseil Général, Conseil Régional, Agglomération et Etat) des financements optimum.

A l'horizon 2020 le projet défini en 2007 sera mené à son terme. Treize ans c'est la durée de vie d'un plan d'aménagement et de développement durable. François Mitterrand a dit « Il faut donner du temps au temps », il avait pris conscience du temps politique.

Que 2013 concrétise vos projets, vous souhaits et même vos rêves.

Guy AMIEL—Maire de Saint-Thibéry

UN VILLAGE DYNAMIQUE

Du 9 au 11 novembre : la fête Locale

Pour faire honneur à la « Saint Thibéry» dont la fête patronale est célébrée le 10 novembre, la fête foraine a envahi la place Francis Laurent, pour le plaisir des petits et des grand !

Le coup d'envoi fût donné le vendredi 9 novembre autour d'un apéritif convivial et pluvieux ! Mais dès le lendemain, le soleil était au rendez-vous pour que tous les habitants puissent profiter des différentes attractions, et déguster les incontournables « chichis » !



L'armistice est signé pour une durée de 36 jours, régulièrement renouvelée jusqu'au traité de Versailles signé le 28 juin 1919.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Le cortège réunissait autour de M. Le Maire Guy AMIEL, élus, présidents et membres d'associations, personnel communal, sapeurs pompiers et bon nombre d'habitants. Une cérémonie poignante s'est tenue au cimetière devant le monu-

ment aux morts. Après avoir rendu les honneurs aux soldats morts pour la France et déposé les gerbes de fleurs, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes lors du vin d'honneur offert par la municipalité.



Une cérémonie poignante



15 décembre : Noël de la Mairie

Le Père-Noël est passé à la salle des fêtes ! Après la remise des cadeaux aux enfants, un repas était proposé au personnel communal et aux élus, afin de les remercier pour leur implication quotidienne au service des Saint-Thibériens.



M. Le Maire et le Conseil Municipal

11 janvier : vœux du Maire



M. GUIRAUD, Conseiller général

Le 11 janvier dernier, M. Le Maire, Guy AMIEL, avait convié la population à la salle des fêtes afin de lui présenter ses vœux. Les Saint-Thibériens sont venus nombreux. Après un discours très apprécié, M. Le Maire a passé la parole à M. GUIRAUD, Conseiller Général. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.



Les saint-Thibériens venus nombreux

UN VILLAGE SOLIDAIRE

Le Téléthon : élus et associations mobilisés pour la bonne cause

Cette année encore, l'équipe municipale et les associations se sont mobilisées pour récolter des fonds au profit du Téléthon. Différentes activités étaient proposées : vente de produits artisanaux et culturels par l'Association Préservation du Patrimoine, vente d'oreillettes par la Ligue Contre le cancer, pêche à la truite par les Amis pêcheurs, jeux pour enfants par Lou Pit-

chou, repas et concours de pétanque par l'Entente bouliste, danses sévillanes et Flashmob par la DGST, initiations au tennis par le Tennis club, un repas au Motocross et une exposition de motos anciennes. Le foyer Rural a également participé en faisant un don. La municipalité propo-

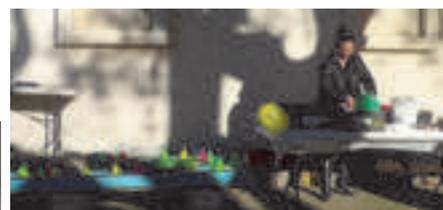
sait un repas, dont l'organisation était pilotée par Nicole COSTE, soutenue activement par Joséphine GROLEAU, Alain HUC et Maryvonne CASAJUS.



Les Amis Pêcheurs



Préservation du Patrimoine



Lou Pitchou et les jeux pour enfants



Démonstrations de danses

Zoom sur l'organisation du repas de la municipalité

L'organisation du Téléthon a été pilotée par Nicole COSTE, conseillère municipale. Quelques semaines avant la manifestation, un contrat est signé avec l'AFM (Association du Téléthon) pour définir les modalités de remise des dons. Ensuite, la municipalité organise une réunion avec les élus et les associations souhaitant participer à la collecte de fonds. Chacun définit les actions envisagées, et évoque les difficultés logistiques éventuelles.

Chaque association organise son activité. De son côté, la municipalité communique les informations aux habitants et se charge d'organiser un grand repas. L'objectif est de trouver un menu qui puisse convenir à un maximum de personnes, tout en respectant



un budget serré pour permettre à la fois un profit substantiel au Téléthon et un repas à un prix abordable pour tous. Pour cela, l'équipe municipale n'a pas hésité à mettre la main à la pâte ! Un grand merci à Joséphine et Philippe GROLEAU qui ont cuisiné pour nous, à Alain HUC qui a activement contribué à la logistique du repas, et à toutes les bonnes volontés qui se sont chargées, entre autre, des oreillettes !

Près de 3500 euros collectés au profit du Téléthon

Toute cette énergie a permis de faire un don de près de 3500 euros au Téléthon. Un

grand merci à tous ceux qui ont participé à cette collecte. Les fonds permettront à la re-

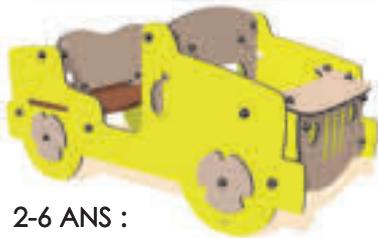
cherche de progresser, et à de nombreux malade de mieux vivre leur maladie.



LES PROJETS AVANCENT

Les jeux du stade

De nouveaux jeux pour enfants sont en cours d'installation près des terrains sportifs. Ces jeux sont classés par tranche d'âge.



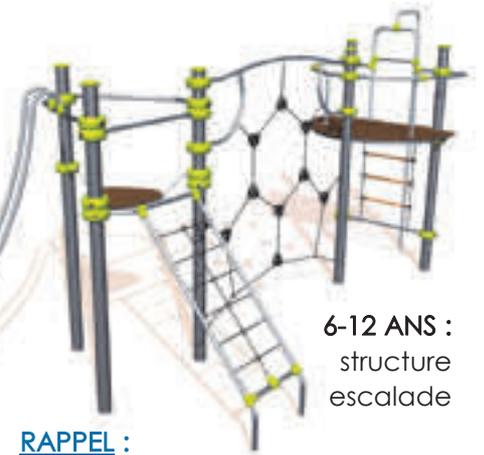
2-6 ANS :
voiture modèle Jeep.



2-8 ANS : structure toboggan



2-8 ANS :
cheval et hippocampe.



6-12 ANS :
structure
escalade

RAPPEL :

les enfants utilisent les jeux sous la responsabilité de leurs parents.



3-10 ANS : tourniquet

Les travaux des places du village

Place Francis LAURENT : les travaux du centre commerçant ont repris le 28 janvier et devraient se terminer à la fin de l'été.



Quartier de la Caritat

Les travaux du carrefour giratoire route de Valros (quartier de la Caritat) ont commencé le 11 janvier et se termineront fin avril.



Places de l'Arbre et du Marché

La première réunion de chantier a eu lieu le 14 janvier.

Les travaux débuteront mi-février et se termineront avant l'été. Le stationnement devenant interdit sur la future place, les riverains sont priés de venir s'inscrire en Mairie pour obtenir une place privative dans le parking réaménagé de la cave. Les habitants seront informés au fur et à mesure du chantier des travaux et de

la gêne occasionnée. A terme, les Saint-Thibériens pourront ap-

précier l'amélioration de la qualité de vie au cœur du village.



Urbanisme : Bâtiments de France et projets situés dans le centre ancien

Les projets situés dans le centre ancien sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France afin de conserver la richesse architecturale de la commune.

La municipalité emploie une Architecte –Conseil afin de vous aider à présenter un projet qui

préserve cette qualité architecturale. Vous pouvez trouver ces formulaires en mairie, ou les pré-remplir sur internet sur le site Service Public (rubrique Logement/construction).

Si vous avez des questions sur votre projet, vous pouvez contacter **Aurélië ROUQUETTE**, Architecte Conseil, par téléphone au **06-22-45-21-00** ou par mail : **aurelierouquettearchitecture@gmail.com**.

Vous pouvez également contacter le service urbanisme de la Mairie aux horaires suivants :

Lundi-vendredi : 8h30 à 12h **Mardi-Jeudi** : 8h30-12h et 14h-17h **Mercredi** : 8h30-12h et 14h-18h

TYPE DE PROJET	TYPE DE DOSSIER A DEPOSER
<ul style="list-style-type: none"> • Une ou des modifications extérieures sans changement de destination du bâtiment. • Une création de surface inférieure à 20m² 	DECLARATION PREALABLE
<ul style="list-style-type: none"> • Une construction \geq 20m² en zone U • Un changement de destination. 	PERMIS DE CONSTRUIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Un aménagement 	PERMIS D'AMENAGER



Vous souhaitez rénover ? L'Agglo subventionne la rénovation de votre Habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain est un dispositif d'aides pour inciter les propriétaires à rénover leur logement de plus de 15 ans.

Ces aides concernent :

- Les travaux de réhabilitation et mise aux normes (gros œuvre, planchers, toiture, électricité, plomberie, façade...),
- Les travaux d'économie d'énergie (isolation des combles, doublage des murs, remplacement de menuiseries, chauffage, chauffe-eau solaire, ventilation...).
- Les travaux d'adaptation des logements de personnes âgées ou handicapée.

Quelles aides ?

- **Propriétaires occupants** (selon les ressources du ménage) : de 20 à 85% du montant plafonné des travaux, prime pour l'accession à la propriété de 5000 euros, possibilité de prêt à taux 0% pour les travaux, éco-prime de 2100 euros si 25% d'économie d'énergie est réalisée.
- **Propriétaires bailleurs** (selon le niveau de loyer) : de 20 à 55% du montant plafonné des travaux.
- **Façades** : 25% du montant plafonné des travaux (+ prime si travaux d'intérêt patrimoniaux).

Où se renseigner ?

LA MAISON DE L'HABITAT : 04 67 21 31 30—maisonhabitat@agglohmed.org

- **Pézenas** (lundi et mardi): résidence de la Butte Verte, bld Jacques Monod.
Permanence d'Urbanis le mardi de 14h à 17h.
- **Agde** (mercredi, jeudi et vendredi): place des Halles
Permanence d'Urbanis le vendredi de 9h à 12h.

MAIRIE DE SAINT THIBERY : permanences les 13 et 22 février à 12h.

Les aides financières sont soumises à l'accord préalable de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.



CADRE DE VIE

La gestion de l'eau à Saint-Thibéry

La commune gère le service d'eau potable et assainissement en régie municipale. Après la mise en place d'une nouvelle

station d'épuration en 2010, et de nouveaux forages d'eau potable dans la nappe alluviale de l'Hérault, la commune poursuit

les efforts de rénovation des réseaux. Le prix de l'eau reste bas et se situe dans la moyenne des communes voisines.

Grace à la régie municipale, le prix de l'eau reste bas, dans la moyenne des communes voisines.

EAU (en m ³)	REDEVANCE COMPTEUR	ASSAINISSEMENT ((en m ³)	REDEVANCE ASSAINISSEMENT
0,94€	30€	0,99€	30€

Prix Hors Taxes.

Visite du château d'eau et de la station d'épuration



La gestion de l'eau, c'est aussi comprendre l'ensemble de son parcours depuis le pompage jusqu'au recyclage. Le 14 janvier dernier, l'école primaire a pu visiter le château d'eau et la station d'épuration.



Joël PENAS, agent des services techniques de la Mairie, a accompagné les enfants et les enseignantes pour leur expliquer le processus de l'acheminement, de la distribution de l'eau à Saint Thibéry. Ensuite, la visite s'est poursuivie à la station d'épuration, avec un intervenant de la Lyonnaise des Eaux.

Cette démarche pédagogique permet aux plus jeunes de mieux comprendre certains phénomènes de la vie quotidienne, mais aussi d'être sensibilisés à la préservation d'une ressource naturelle et précieuse : l'eau.



LES ELUS S'ENGAGENT POUR VOUS

Le samedi 6 avril : journée Saint-Thibéry propre

La municipalité, les associations de la commune, en partenariat avec le Sictom de Pézenas-Agde, s'associent pour une matinée de ramassage des déchets le samedi 6 avril 2013, de 8h30 à 12h30. Cette opération, pilotée par Marie ROMAIN, conseillère municipale, est reconduite pour la quatrième année consécutive. Chaque année, les endroits précédem-

ment nettoyés sont à nouveau souillés. L'objectif de cette matinée est de rendre à la nature et à l'environnement qui nous entoure, la propreté qui lui est due, mais aussi sensibiliser à la protection de notre environnement. Par ailleurs, les enfants de l'école Léonce RUFFIE participeront également à cette opération mais à une autre date (le 31 mai).

Participer à la journée Saint Thibéry propre c'est faire un geste citoyen éco-responsable.

Comment s'inscrire ?

Rien de plus simple : il suffit de remplir un petit formulaire disponible à l'accueil de la Mairie ou sur demande par mail à l'adresse suivante :

communication@ville-saint-thibery.fr

Des images qui se passent de commentaire...



Et pourtant, ça se passe près de chez nous ! Si vous connaissez d'autres endroits qui mériteraient d'être nettoyés, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie afin de les signaler :

Par téléphone au 04 67 77 80 57 ou par mail : communication@ville-saint-thibery.fr

Le dépôt sauvage est interdit depuis la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux. Les contrevenants peuvent être punis par une amende allant de 1500 € à 3000 € en cas de récidive.

La protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous !

Prochaines permanences Sictom

Les prochaines permanences du Sictom à Saint Thibéry auront lieu :

le mardi 26 février de 9h à 12h et le lundi 29 avril de 14h à 17h.

Ces permanences permettent aux usagers de poser des questions relatives à la gestion des déchets.

Renseignements à la Mairie : 04 67 77 80 57 ou au SICTOM Agde-Pézenas : 04 67 98 45 83

Collecte des produits recyclables pour la Ligue contre le cancer

La municipalité se mobilise pour la collecte de la Ligue contre le cancer. Cette collecte permet de faire un don sans dépenser, car elle récupère des objets que vous n'utilisez plus :

- Anciens téléphones portables
- Cartouches d'encre usagées
- Ancienne radiographies

Des urnes de récupération sont à votre disposition :

- A l'accueil de la Mairie
- Au laboratoire Biomed 34
- A la Pharmacie de Saint Thibéry

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 04 67 77 80 57

ou la Ligue Contre le cancer :

- 04 67 61 31 31
- mobiligue34@gmail.com
- www.ligue-cancer.net/cd34



DU COTE DES JUNIORS

Noël des écoles



Vendredi 14 décembre 2012, les élèves de l'école élémentaire ont invité leurs familles à passer une agréable soirée dans la cour de l'école.

Au programme :

- * Exposition des productions artistiques et culinaires d'élèves.
- * Vente de gâteaux et boissons (offerts par les parents).
- * Présentation de chants et de saynètes par toutes les classes.
- * Tirage de la tombola.

Les élèves ont pu offrir à leurs parents les objets ou friandises qu'ils

avaient créés.

Vendredi 21 décembre 2012, le Père Noël est venu discrètement offrir à chaque élève un cadeau commandé par la municipalité. Les élèves ont aussi pu se régaler avec un goûter de fêtes organisé par les élèves déléguées à la petite enfance (Mme MANOGIL, Adjointe au Maire, Mme SABLIER et Mme GROLEAU). Un petit moment de fête et de convivialité apprécié par tous !

La semaine du goût

Cette année à nouveau, la classe de CE1 a choisi les plantes aromatiques pour fêter la semaine du goût. Déjà initiés l'an dernier aux merveilleuses odeurs et couleurs de certaines plantes

aromatiques, les enfants de la classe de CE1 ont perfectionné leur savoir-faire par l'utilisation des plantes aromatiques en infusion. De la camomille à la mauve, en passant par le tilleul, la

lavande, la badiane, l'origan, le romarin, la sauge, le thym citron et la verveine, ils sont maintenant "incollables" sur les bienfaits de chacune d'entre elles !



LUNDI

Découverte visuelle, olfactive et gustative des plantes aromatiques à travers des jeux de sens et des réalisations d'infusions.

MARDI

Découverte gustative des plantes aromatiques par la préparation de pizzas à l'origan, de pizzas au romarin, de pizzas au thym citron, de laits à la mauve, de laits à la badiane, de laits à la camomille, de crèmes à la lavande, à la verveine, au tilleul.

JEUDI

Dégustation des différentes préparations afin de deviner les plantes aromatiques utilisées par les camarades !

VENDREDI

Découverte des bienfaits des plantes aromatiques d'infusions sur la santé et le bien-être à travers des devinettes.

Rencontres sportives inter-écoles

A nouveau cette année, par le biais de l'association USEP 34, les élèves de St Thibéry rencontrent des camarades d'autres écoles à travers des activités athlétiques, du tennis, des sports collectifs et des courses d'orientation.

La convivialité et le fair-play sont toujours au rendez-vous !

	Rencontres réalisées	Rencontres à venir		
La classe de CP				Bessilles Date à définir
La classe de CE1	Pomérols 10/12/12	Pézenas 18/03/13		Bessilles Date à définir
La classe de CE1/CE2				Bessilles Date à définir
La classe de CE2/CM1		Montagnac 08/02/13	St-Thibéry 12/04/13	Bessilles Date à définir

Circulation autour des écoles

Afin de sécuriser l'entrée et la sortie des élèves des écoles, le boulevard des écoles est fermé à la circulation automobile durant 30 mn à chaque entrée et sortie des enfants.

Ehpad : culture, développement personnel et lien social

Soucieux de promouvoir la culture au service du développement personnel tout au long de la vie, et de la restauration ou de la création de lien social entre les personnes, la maison de retraite « Mireille Vidal » met en œuvre un programme qui se déroulera à Saint-Thibéry du 14 janvier au 16 mars 2013 et qui favorise l'accès à la culture aux personnes dont elle a la charge. **Les objectifs généraux sont les suivants :**

- Maintenir en éveil la curiosité, l'imaginaire et la mémoire à travers la découverte de créations artistiques.
- Valoriser la place des personnes âgées dans la société. Créer des espaces de convivialité et d'échange entre les personnes et entre les générations.



Ainsi, la compagnie "Carambole" et la compagnie "Alfred de la Neuche" animeront ce programme qui comprend 9 ateliers de pratique artistique et une restitution sous forme de spectacle où la troupe d'artistes professionnels et les artistes amateurs présenteront leurs créations.

Jeux et exercices qui permettront d'explorer les 5 sens, la voix parlée et chantée, l'écoute, la

visualisation, la dextérité et l'imagination à travers la fabrication d'instruments de musique, la détente, la concentration, le silence, le rythme, la communication avec soi et avec les autres, la mémorisation, la transmission, l'expression.

Véronique Merveille, Solika Nouchi et Alain Do (les artistes-animateurs) proposeront donc des temps de fabrication d'in-

truments, de chant et de jeux musicaux sur une thématique culinaire. Les instruments fabriqués, mais aussi ceux du jardin sonore d'Alain Do et différents ustensiles de cuisine, constitueront un "instrumentarium" riche et coloré pour mettre la gourmandise en musique.

C'est donc "A table !" qu'ils nous convient, pour partager un repas, échanger des recettes, savourer, associer à un plat un délicieux moment, se souvenir des saveurs de l'enfance... La gourmandise traverse les âges et accompagne l'être humain tout au long de sa vie. Et même si une personne âgée perd le sens du goût, elle en garde la mémoire.

Le repas des aînés aura lieu le samedi 16 mars

Le repas des aînés aura lieu le samedi 16 mars 2013 à la salle des fêtes de Saint-Thibéry à partir de 12h00.

Au programme :

menu gastronomique et spectacle musical.

Les personnes âgées de 60 ans et plus souhaitant participer à ce repas, peuvent se faire connaître en contactant :

Cathy CAZEJUST

Mairie de Saint-Thibéry,

Tél. : 04.67.77.80.57



PROGRAMME DES FESTIVITES

Samedi 30 mars : le carnaval de Saint-Thibéry

Parmi toutes les fêtes qui se déroulent régulièrement dans l'année, il en est une incontournable : Le Carnaval. Le Maire remet les clés de la ville aux organisa-



teurs, et la folie se répand dans le village pendant vingt quatre heures. Il faut dire que les préparatifs commencent trois mois en avance : création des chars, des thèmes, confection de Boniface... Mais qui est Boniface ? Boniface est la représentation de sa Majesté Carnaval. Il préside les réjouissances. Puis, accusé de tous les maux du village au cours de l'année écoulée, il est reconnu coupable et brûlé sur la place pour conjurer le mauvais sort ! Bref, le Carnaval est une fête traditionnelle : les rues s'animent par la grande parade des chars et déguisements les plus farfelus les uns que les autres, danse du soufflet vêtus d'une chemise de nuit et bonnet de nuit blanc traditionnels, danse du Poulain,



cérémonie de « l'échelle » etc... Un rendez-vous festif à ne manquer sous aucun prétexte !!



Agir : l'assemblée générale

L'assemblée générale de l'association AGIR se déroulera le 15 février 2013 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Thibéry.

Les inscriptions des chars pour le carnaval 2013 auront lieu le **vendredi 8 février à partir de 17h00** (salle des mariages de la Mairie). Renseignements auprès de Virginie Papin ou Paco Martinez Tél. : 06-88-27-05-41 ou mail : lesamisducarnaval@laposte.net

Dimanche 7 avril 17h00 : concert classique piano et violon à l'abbatiale

Pour la première fois, les concertistes M. Jean SANDOR (pianiste) et M. Alexandre BENDERSKI (violoniste) se produiront exceptionnellement à Saint-Thibéry. Venez vous laisser



emporter par la musique classique qui prendra toute sa dimension dans un lieu solennel comme l'abbatiale. Emotion garantie ! 250 places disponibles seulement. Entrée : 10€.

Dimanche 21 avril : 9ème édition des Floralies Patrimoniales

Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à venir flâner dans les rues du village, profiter de ce grand marché « vert » et faire de jolies rencontres autour du thème du Jardin et du Patrimoine.

Les Floralies Patrimoniales 2013 se dérouleront le dimanche 21 avril 2013. Dès 9h00, les exposants vous proposeront tout ce dont

vous avez besoin pour planter, fleurir, cultiver. Vous pourrez également déguster des produits du terroir, découvrir notre village et ses trésors d'architecture, mais aussi profiter de diverses animations pour les petits et pour les grands : structure gonflable, mini-ferme etc.

Ce rendez-vous est désormais incontournable à Saint-Thibéry !



Causeries de l'Association pour la préservation du Patrimoine

Toutes les personnes intéressées par la culture languedocienne sont cordialement invitées à participer aux petites réunions mensuelles, animées par Jean-Louis Sautès. Culture occitane et traditions sont évoquées au travers de textes utilisés comme support.

Ces causeries se déroulent une fois par mois à la salle du conseil municipal à partir de 18 heures. La dernière réunion s'est tenue le

21 janvier. Les dates des autres séances seront affichées au centre culturel Cessero.

Le numéro 6 de l'"ECHO du Barroul" est sorti. Vous pouvez vous le procurer à l'espace socioculturel Cessero tous les jeudis après-midi de 15H à 17H. dans la salle du rez-de-chaussée où se déroulent nos réunions hebdomadaires. Vous y découvrirez une évoca-

tion des vendanges qui animaient autrefois notre village, les vacances à la mer dans les "baraques", l'historique de notre monument aux morts, une recette languedocienne, sans oublier l'évocation de vieilles familles languedociennes, de nos maires et curés et bien d'autres découvertes faites dans nos archives.

Foyer rural : joli succès pour le Théâtre Juliette et la pièce « A chacun son festival »

Après les succès de la pièce à Saint Thibéry et à Marseillan,

Le Petit Théâtre de Juliette a eu l'occasion de se produire à nouveau le 20 janvier 2013 à 15h à la Salle des Fêtes de Saint Thibéry. Une comédie bien rythmée, mise en scène par Juliette Peyriller.

8heures – l'horloge sonne !

Saint Thibéry fait son festival

Le garçon de café, Michel, met la terrasse en place... Comme à son habitude, il bougonne... tandis qu'au café d'en face, le patron chante SE CANTO.

Minuit – l'horloge sonne ; St Thibéry a vécu sa journée de festival...

Michel, épuisé, philosophe en compagnie de Cloco, le ramasseur de mégots près de la nature et poète à ses heures !

Entre ces deux moments, Roger, le balayeur du village, nous guide à travers cette journée remplie de scènes drôles, émouvantes, joyeuses, musicales de la vie quotidienne.

Une pièce délirante pleine de surprises !



Avec par ordre alphabétique : Didier Danoizel, Yann Decatheu, Gaston & Philippe Genty, Laetitia Giuliani, Sylvie Gontie, Michel Jarque, Aline Lopez, Jean-Marc & Juliette Peyriller, Dany & Henri Subias, Magda & Marcel Van Beuren.

SAISON THEATRE 2013 : Pour son prochain spectacle, Juliette recrute des comédiens pour le groupe adulte et pour le groupe enfants. Vous pouvez vous adresser à la mairie qui transmettra, ou directement au 06 32 99 25 35.

Le foyer rural peut se satisfaire de la fréquentation des ateliers pour la saison 2012/2013. Les animateurs sont à votre disposition à la permanence des ateliers. La pla-

quette du programme est distribuée à l'accueil de la mairie. La section « théâtre » remporte un vif succès, un deuxième atelier « adulte » est prévu le mardi soir,

et un atelier « enfant » le samedi matin. L'atelier « gym douce & yoga » reçoit ses fidèles du village ou des villages amis voisins.



SPORTS ET LOISIRS

Le karaté sur tous les fronts !



Plusieurs compétitions se sont déroulées sur les tatamis de la REGION et en karaté, nos jeunes ont particulièrement brillé lors des Coupes régionales et départementales.

Des résultats élogieux ont été enregistrés et particulièrement en

novembre pour les Benjamins Mohamed CHALHAL et Thomas CAMPANELLA en coupe de Ligue. La première place, médaille d'or, revient à Myriam CHALAL en pupille. Le 15 décembre, Mohamed CHALHAL a réalisé l'exploit de devenir champion de l'HERAULT

(médaille d'or) après plusieurs combats acharnés. Premier à BEZIERS, il se qualifie pour la région, dernière étape avant les championnats de FRANCE .

Sa sœur termine deuxième. Bravo à tous ces jeunes et aussi aux séniors et anciens qui continuent âprement et sans compter, en passant brillamment leurs ceintures et se ragaillardissent dans cette activité devenue passion.



DGST : sortie à l'Arena

Le 17 novembre dernier l'excitation et la joie étaient au rendez-vous pour une trentaine d'enfants de l'association.

L'association de danse et de gymnastique organisait une sortie exceptionnelle à l'Aréna de Montpellier pour un événement exceptionnel « THE BATTLE OF THE YEAR » le dernier concours de danse international de HIP HOP en France.

Pour nous y rendre, des parents encadrants, sans qui nous n'aurions pu faire cette sortie, nous ont accompagnés (encore un grand merci à eux : Véro, Sophie, Sylvia, Shérazade, Fabienne, Fanny, Patricia...). L'aller et le retour se sont fait en bus. Toufik, notre professeur de danse Hip Hop, nous attendait sur place. Ce dernier connaît bien le milieu : trois fois champion de France et troisième au



championnat du monde dans sa catégorie, il y a déjà participé. Il a permis aux jeunes danseurs de découvrir et de partager ce moment fabuleux. Les enfants sont rentrés des étoiles plein les yeux et des rêves plein la tête...



Zumba, vous avez dit Zumba ?

Pour le Téléthon cette année la DGST a voulu dynamiser un peu sa participation. En plus le froid, les adeptes de la ZUMBA ont répondu présent pour réchauffer les cœurs et l'ambiance, et ont proposé une

démonstration dynamique et colorée ! La présidente, Sabine ARVIEU, tient à remercier chaleureusement tous les participants, et plus particulièrement Coralie pour son investissement et son dévouement pour cette cause.

Sporting club : bilan au 31 décembre



2 victoires en championnat et une dixième place avec un match en moins joué.

La coupe de l'Hérault a sourit à nos couleurs avec 2 victoires et une qualification en 16ème de finale. La reprise du championnat s'est faite le 13 janvier 2013 avec un délicat déplacement à MEZE.

L'équipe réserve, malgré toute la bonne volonté de l'encadrement, et des joueurs, n'a pas encore de victoire à son actif, mais un jour les bonnes intentions finiront par payer. L'équipe vétérans après une élimination prématurée en coupe de l'Hérault domine leur championnat en occupant la première place.

La grosse satisfaction du club vient de la reprise de l'école de football dirigée tous les mercredis

par Gaël BOVAGNET

assisté par Sébastien MARTINEZ et Raphaël TAHAR.

Le stage mis en place durant les vacances de la Toussaint a été une réussite.

Un stage sera mis en place pendant les vacances d'hiver les 27/28 février et 1er mars 2013.

Les inscriptions sont prises dès à présent pour tous les enfants désireux de pratiquer le football même non licencié au club au 06-28-91-23-99.

En espérant que l'année 2013 voit le maintien de l'équipe 1 en PHB, la première victoire de la réserve et surtout le développement de l'école de football, nous souhaitons une bonne et heureuse année à tous les partenaires et supporters du club.

Suite à la présentation de la saison 2012/2013 nous sommes rentrés dans la compétition le dimanche 23 septembre 2012.

Concernant l'équipe première le bilan est satisfaisant malgré un effectif assez restreint en nombre, mais pas en qualité.

L'Entente Bouliste présente ses vœux pour 2013



Le président de l'Entente Bouliste et le bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013. Ils seront heureux de vous accueillir lors des deux lotos (32 parties + jeux) qu'ils organisent :

Le dimanche 24 février à 17h00

Le dimanche 24 mars à 17h00

Au programme des deux lotos :

- 1 mise en place
- 6 trains de plaisir
- 2 consolantes
- Loto perso
- Bingo Américain
- Bingo 3 jeux

PRIX DES CARTONS : 5€ les 3

10€ les 8+ 1 gratuit

15€ les 13+ 1 gratuit

20€ les 20+ 2 gratuits

Tir à l'arc : tournoi le 24 mars



Le foyer rural vous informe que la rencontre du tournoi départemental 34 des archers est prévue le dimanche 24 mars 2013 au boulodrome.

Si vous souhaitez des informations sur les manifestations, ou être informé par mail des actions de la municipalité, envoyez votre demande par mail en précisant votre nom à l'adresse mail : communication@ville-saint-thibery.fr



SPORTS ET LOISIRS

Deux nouveaux courts de tennis sont opérationnels près du stade

Les nouveaux courts de tennis sont opérationnels. Ces superbes installations ont nécessité un investissement de 150 000 € (dont une subvention du Conseil Général de 32 000 €).



Tennis Club : l'équipe masculine reste invaincue

Notre équipe masculine composée de Jean-Christophe TOUSTOU, Yohan BOURGEOIS, Matthieu VINCENT, Jean-Christophe LAGUENS, Gérard SPOSITO, Yan RAMOND et Jérémy LIZAROT, engagée en Championnat de l'Hérault quatrième division est assurée de finir au minimum seconde de sa poule (synonyme d'accession dans la division supérieure). Elle jouait la première place récemment contre le TC Servian. Après les quatre simples, les garçons menaient trois victoires à une, et c'est grâce à la victoire en double de la paire composée de Yan RAMOND et de Jérémy LIZAROT que nous avons pu remporter la rencontre 5/1 et prendre la première place qualificative pour les phases finales.

En haut de gauche à droite :

Jean-Christophe LAGUENS, Jérémy LIZAROT, Matthieu VINCENT, Christophe VIALA.

En bas de gauche à droite :

Gérard SPOSITO, Yan RAMOND, Yohan BOURGEOIS.

Absent de la photo :

Jean-Christophe TOUSTOU.

Classement de la poule :

TC St Thibéry 14 pts (4 Victoires, 1 Nul)
TC Servian 13 pts (4 Victoires, 1 Défaite)
TCM Tourbes 10 pts (2 Victoires, 1 Nul, 2 Défaites)
TC Portiragnes 19 pts (2 Victoires, 3 Défaites)
TC Cers 39 pts (2 Victoires, 3 Défaites)
TC Sauvian 42 pts (5 Défaites)



Les amis pêcheurs déplacent les arbres !

Les arbres de la place Francis Laurent ont été déplantés par le Lycée de La Condamine de Pézenas, en partenariat avec les Amis Pêcheurs. Ils sont actuellement stockés, pour être ensuite replantés lors de l'opération de nettoyage des berges et de l'aménagement d'un point de pêche aux abords d'un terrain de Saint-Thibéry. Cette opération est programmée la semaine du 11 au 15 mars 2013, si le climat le permet !



Etat civil

ILS NOUS ONT QUITTES

En octobre

Mme ROSADO Maria Conception
Mme COSTE Nicole

En novembre

M. HUGOL Henri
Mme NERIN Yvonne

En décembre

Mme AMEEDÉE Suzanne
Mme DELFAU Renée
Mme ESCARIO Gabrielle

M. FAURE André
Mme RUIZ Renée

En Janvier

Mme RUIZ Christiane
M. MARTINEZ Antoine

ILS SONT ARRIVÉS

Le 18 octobre

Mael PIETRI

Le 21 novembre

Enzo ROQUE

Le 21 décembre

Mérimana ZHIVOLL

ILS SE SONT UNIS

Le 3 novembre

Melle BOURGUIGNON
Et M. DUPUY

Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles **nés entre le 1er janvier et le 30 mars 1997** doivent se présenter obligatoirement au secrétariat de la mairie en vue de leur recensement militaire.

Ils devront se munir du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d'identité (ou décret de naturalisation). Cette démarche peut être effectuée par leur représentant légal.

Si les intéressés ne satisfont pas à cette obligation, ils seront recensés d'office par la mairie de leur commune natale.

La Jardinière (rue droite) change de propriétaire

Désormais, c'est Melle Laëtitia GARCIA qui vous accueille tous les jours de 8H à 12H15 et de 16H à 19H15, le mercredi matin de 8H à 12H15 et le dimanche matin de 9H à 12H15. Service de livraison gratuite à domicile : **vous appelez le matin au 04 67 77 13 71, vous êtes livré à partir de 12h30.**

Mammobile : mardi 12 février à La Poste de 8h30 à 12h30

En 2011, plus de 53000 femmes ont développé un cancer du sein en France. Près de 35 femmes en meurent chaque jour, c'est trois fois plus que les morts sur la route. Dans le cadre de sa politique sociale, le conseil municipal s'investit depuis plusieurs années dans la lutte contre ce fléau. La Commune participe à la prise en charge financière du Dépistage du cancer du

sein pour les femmes à partir de 40 ans. Le Mammobile vous permet de réaliser des radios des seins. Leur analyse est réalisée par des médecins spécialisés dans les maladies du sein. Saisissez cette chance qui vous est offerte et venez bénéficier du dépistage gratuit. Il vous suffit de vous présenter avec une pièce d'identité et votre carte d'assurance sociale.

Le Secours populaire cherche des bénévoles

Le comité de Florensac vient en aide aux personnes en difficulté et offre aux familles à faible revenu une épicerie solidaire. Une friperie ouverte à tous et une aide aux démarches administratives est proposée.

Pour financer ses actions, le Secours Populaire, organise des lotos, des tombolas, des braderies et des collectes alimentaires. Les mairies et les commerces de proximi-

tés participent à cet effort. Grace à son camion, le Secours Populaire se rend chez les particuliers qui donnent meubles ou objets qui seront ensuite revendus dans les braderies. Pour faire face à l'augmentation du nombre des bénéficiaires, le Secours Populaire a besoin de « bras » supplémentaires deux matins par semaine (mardi et jeudi). Les retraités actifs sont bienvenus.

Relais des Assistantes Maternelles

La permanence du RAM se fera salle CESSERO chaque troisième vendredi du mois de 9h à 12H00 et chaque quatrième jeudi du mois de 8H30 à 11H30

Demande de logement : les démarches

Dans le cadre d'une recherche de logement, vous pouvez éventuellement prétendre, en fonction de vos revenus et des disponibilités de logements, à une location du parc H.L.M. ou communal. Les démarches à effectuer sont les suivantes :

- Retirer en mairie (auprès de Cathy Cazejust) les dossiers correspondants à votre demande ainsi que la liste des pièces à fournir.
- Une fois le dossier constitué, il est à restituer Cathy Cazejust pour vérification.
- Le dossier complet est adressé par la mairie aux organismes destinataires qui l'enregistrent.
- Dès que des disponibilités correspondant à votre demande apparaissent, votre dossier est présenté.

Si toutefois, votre demande n'est pas satisfaite dans un délai d'un an, le dossier doit alors être renouvelé.

Contact :
Marie Rose PEDOUSSAUT
au 04 67 77 08 27





Janvier > avril 2013

L'agenda du trimestre

QUAND ?	QUOI ?	OU ?
8 février, 17h00	Inscriptions chars Carnaval	Salle des mariages
10 février	Endurance des Volcans (Motoclub)	Motocross
10 février, 17h00	Loto Sporting Club	Salle des fêtes
15 février, 18h30	Assemblée générale AGIR	Salle des fêtes
17 février, 17h00	Loto Tennis Club	Salle des fêtes
24 février, 17h00	Loto Entente Bouliste	Salle des fêtes
16 mars, 12h00	Repas des aînés	Salle des fêtes
17 mars, 17h00	Loto Sporting Club	Salle des fêtes
24 mars	Tournoi départemental Tir à l'arc	Boulodrome
24 mars, 17h00	Loto Entente Bouliste	Salle des fêtes
Samedi 30 mars	Carnaval	Saint-Thibéry
6 avril, 8h00	Matinée Saint-Thibéry propre	Saint-Thibéry
7 avril, 17h00	Concert classique piano/violon	Abbatiale
Dimanche 21 avril	Floralies Patrimoniales : 9ème édition	Saint-Thibéry
Mercredi 8 mai	Commémoration armistice 8 mai 45	Place de la Mairie

Permanence médiathèque

Bibliothèque adulte : le mardi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h00 à 18h30.

Bibliothèque jeunesse : le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h30.

Téléphone : 04 67 98 92 98

Numéros utiles

ERF/GDF DEPANNAGE	0 800 473 333	EDF/GDF RENSEIGNEMENTS	0 810 800 801
GENDARMERIE	04 67 98 13 65	PHARMACIE DE GARDE	3237
POMPIERS	18	SAMU	15

